



APPEL A PROJETS DE RECHERCHE LABEX DRIIHM – 2026

OHM OYAPOCK

1 - CONTEXTE

L'OHM « Oyapock » se propose d'étudier le bouleversement que représente l'ouverture d'un pont international entre l'Amapá et la Guyane française, reliant ainsi deux univers : le Brésil (et plus largement, l'Amérique Latine et le Mercosur) et la France (donc, l'Europe et la Communauté européenne). Lancé en 2008, l'OHM a pour vocation de suivre sur le long terme ce bouleversement.

La zone d'étude s'étend sur tout le cours du fleuve Oyapock, ses deux berges (française et brésilienne), et le long des deux toutes nouvelles routes y menant. Les communes concernées sont : du côté français, Ouanary, Saint-Georges de l'Oyapock et Camopi ; du côté brésilien, la vaste commune d'Oiapoque. D'importantes aires protégées françaises et brésiennes (Parc Naturel Régional de Guyane, Parc National Amazonien de Guyane, *Parque Cabo Orange* et *Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque*) recouvrent près de la moitié de la zone d'étude.

Centrée sur les relations Hommes-Milieus, l'OHM se consacre à l'étude des dynamiques régionales, déclinées selon quatre axes : dynamique des peuplements humains, dynamiques identitaires, dynamiques environnementales, dynamiques économiques. Les études vont de l'écologie des espaces anthropisés à la prospective éco-touristique, en passant par l'agronomie, la pédologie, l'économie des ressources naturelles, l'histoire du peuplement, ou la dynamique des paysages, sans oublier les questionnements géopolitiques.

Jusqu'à présent l'OHM s'est concentré sur les aspects géopolitiques, migratoires, territoriaux (maîtrise du foncier, mode d'exploitation du milieu, agriculture...). Le présent appel d'offre entend répondre aux questions des impacts anthropiques sur le milieu.

2 - THEMES PRIVILEGES

Les thématiques proposées concernent la rive française et brésilienne à l'échelle tant locale que régionale : elles portent sur les impacts environnementaux engendrés par la construction et l'ouverture du pont, des routes et des changements d'occupation du territoire du bas cours du fleuve Oyapock.

Les approches interdisciplinaires sont particulièrement appréciées.

Cette année cet appel à projet souhaite tout particulièrement appuyer les recherches s'intéressant aux contaminants et contaminations au sens large et dans tous types de milieux par des approches venant tant des sciences expérimentales que des sciences humaines. Nous estimons que des études en écotoxicologie, notamment, pourraient être initiées. En effet des recherches biomédicales ont montré des contaminations au plomb ou au mercure importantes chez les populations de l'Oyapock et l'on sait que la croissance démographique engendre de nombreuses problématiques liées aux déchets.

Seront également appréciés :

- la mise en place d'un suivi des impacts sur le milieu et la biodiversité, particulièrement ceux engendrés par l'étalement urbain, les pratiques agricoles et la croissance démographique,
- l'étude des différentes sources de pollution sur les différents milieux,

- les études pour une meilleure compréhension de l'hydro-système Oyapock tant dans ses composantes physiques, biologiques que sociales,
- l'étude des dynamiques économiques formelles et informelles s'appuyant sur la valorisation du riche potentiel environnemental de cette zone (écotourisme...) et également les thématiques du commerce et du transport transfrontalier,
- les problématiques de santé liées aux changements environnementaux et sociaux.

D'une manière générale, l'OHM examinera les propositions concernant tout phénomène perturbant les différents socio-écosystèmes ainsi que les études permettant de mieux comprendre leur fonctionnement.

3 - FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Les propositions seront examinées par le Comité de Pilotage de l'OHM. Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du conseil de Direction, d'un maximum de 7 000 €.

Pour les études qui nécessitent des travaux de terrain, les missionnaires pourront bénéficier, dans la limite des places disponibles, d'un hébergement dans la Maison de l'OHM à Saint-Georges de l'Oyapock.

Les montants attribués auront pour origine des FEI CNRS Ecologie et Environnement qui devront être obligatoirement engagés dans l'année civile 2026.

Quelques points majeurs sont d'ores et déjà rappelés ici :

- les dépenses d'équipement **ne sont pas éligibles** ;
- les dépenses de « petits matériels » sont éligibles jusqu'à 3000 € ;
- les prestations de service sont éligibles mais ne doivent pas dépasser 30% du budget total alloué ;
- les gratifications de stage ne sont **éligibles** cette année.

4 - MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement en ligne à l'adresse après enregistrement : <https://www.drihm.fr/se-connecter>

Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au « *paragraphe 3.2* » du Cadre général de l'APR 2026 en ligne dans l'actualité dédiée. Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.

Vous devez préalablement en informer le Directeur de l'OHM dont les coordonnées sont reportées ci-dessous.

5 - CALENDRIER

Date limite de réponse à l'appel pour tous les projets : 15 décembre 2025

Date de publication des résultats des APR : **Janvier 2026**

Date prévisionnelle de restitution des études et de la fiche de synthèse : **courant 2027**

CONTACT

Damien DAVY
Directeur de l'OHM Oyapock,
Mail. : damien.davy@cnrs.fr - Tel. : 05 94 29 20 04